

Mémorandum adressé aux Autorités belges

à l'occasion de la 11ème commémoration de la tragédie rwandaise

le 06 avril 2005.

Préambule

Il est du devoir de chacun de rendre hommage à toutes les victimes des exactions et atrocités commises dans le monde et en Afrique, mais plus particulièrement rendons hommage aux victimes de la barbarie des tueurs et assassins dévoilés depuis 1990 au Rwanda, au Congo et au Burundi.

Rendons hommage aussi à toutes les personnes qui combattent pour la dignité humaine, la justice, la vérité et le respect des droits humains, afin que chacun puisse s'épanouir dans des sociétés solidaires.

Nous condamnons fermement tous les massacres commis dans la région des grands lacs, nous réclamons la justice pour toutes les victimes et les sanctions exemplaires pour les auteurs de ces crimes commis dans la région des grands lacs.

Le 1er octobre 1990 le peuple rwandais qui vivait dans le calme et qui cohabitait pacifiquement, s'est réveillé sous les tirs nourris des armes du FPR. Ce dernier était composé essentiellement de militaires de l'armée ougandaise (la NRA) et des réfugiés tutsi rwandais dont les représentants avaient refusé le plan de retour ou d'intégration dans les pays d'accueil.

En effet, un accord avait été signé entre le gouvernement rwandais et les représentants des réfugiés devant le HCR. Le FPR préféra recourir à la guerre et attaqua le Rwanda afin d'imposer son hégémonie en chassant et en exterminant tout sur son passage. Cette attaque d'octobre 1990 visait surtout la prise du pouvoir par les armes en violation du droit international.

Dès son invasion du Rwanda le 1er octobre 1990 à partir de la frontière de Kagitumba, le FPR a massacré les populations civiles du pays, les a chassées de leurs biens et les a acculées à une vie atroce d'errance sans précédent. Les massacres ciblés de la population ont incité celles-ci à fuir ses bourreaux. Dès le départ le FPR s'est posé en victime et amena l'opinion internationale à présenter le problème en sa faveur.

Les déplacés de guerre qui se comptaient par milliers depuis déjà 1990 ont atteint plus d'un million en 1993. Ils ont subi des atrocités sans nom de la part du FPR. En premier lieu, celui-ci s'est acharné sur les préfectures de Byumba et Ruhengeri qui étaient le grenier du pays dans le but de faire souffrir de faim tout le Rwanda en général et la population déplacée en particulier. Les déplacés qui retournaient chez eux à la recherche de la nourriture dans leurs champs étaient tués ou mutilés; en plus les maladies ont fait beaucoup de victimes parmi les déplacés de sorte que l'on comptait dans ces camps une victime chaque heure.

A maintes reprises, le FPR a attaqué les camps de déplacés de guerre, avec des armes lourdes et à la bombe. Le camp de Nyacyonga fut le dernier à être pris d'assaut à l'arme lourde en 1994. Après la prise du pouvoir par le FPR, ces pratiques n'ont pas cessé car le camp des déplacés de Kibeho fut attaqué en 1995 et les déplacés furent atrocement exterminés.

Depuis cette prise du pouvoir en 1994, les exactions se sont multipliées: les détentions arbitraires, les traitements dégradants, les viols de femmes et de petites filles souvent accompagnés de la contamination par le virus du SIDA (VIH), les disparitions, les assassinats et les fours crématoires,

(pour faire disparaître toute trace), ...etc. Tout ceci avec la bénédiction de l'oligarchie au pouvoir composée spécialement des membres du FPR venus de l'Uganda avec à leur tête Paul Kagame.

L'esprit belliqueux du FPR l'a amené au Congo pour une guerre de pillage sous prétexte que ses frontières étaient menacées par les réfugiés. Pour lui la solution n'était autre que d'aller décimer les réfugiés hutus en les pourchassant partout où ils pouvaient s'abriter. Sa pratique dans la guerre de conquête du Rwanda, de brûler les corps de ses victimes ou de les transporter vers des cachettes éloignées dans le but de les dissimuler, a été vérifiée et rapportée par la presse et par plusieurs organisations humanitaires dont le HCR .

Le FPR a toujours déclaré qu'il menait une lutte pour les droits de l'homme, mais en réalité il foule au pied les droits humains les plus fondamentaux et en particulier le droit à la vie. Pour lui tous les hommes ne sont pas égaux en droits.

Récemment il a mis sur pied une commission parlementaire chargée de harceler les ONG et les organisations de défense des droits de l'homme plus proches de la population; le cas de la LIPRODHOR est éloquent, et ce dans le seul but de pouvoir agir sans témoins. Aussi, le FPR a sciemment sacrifié les siens pour mieux asseoir son pouvoir.

Naïf est celui qui a cru et qui croît aux discours fallacieux et bien calculateurs du FPR. Suite à la tragédie qu'a connue le peuple rwandais, ce mouvement rebelle, après sa conquête du pouvoir en 1994, s'est arrogé des pouvoirs excessifs allant même jusqu'à avoir le droit de vie ou de mort sur la population entière, droit qui avait été banni avec la monarchie par la révolution de 1959.

Toutes les familles rwandaises ont été touchées par les massacres. Les rescapés des trois composantes de la famille rwandaise (les tutsi, les hutu et le twa) ont droit de commémorer les leurs et de réclamer la justice pour toutes les victimes. C'est la condition sine qua non pour avoir la paix à travers la réconciliation dans cette région.

1. L'ATTENTAT DU 6 AVRIL 1994 ; ELEMENT DECLENCHEUR DE MASSACRES A GRANDE ECHELLE

Le 6 avril 1994, un avion présidentiel (*un Falcon 50*) transportant deux chefs d'Etat africains celui du Rwanda et son homologue du Burundi, leurs suites et trois pilotes français est abattu par un missile SAM 16 d'origine russe au dessus de Kigali (*la capitale du Rwanda*). Cet attentat perpétré devant les casques bleus de l'ONU allait déclencher des massacres bouleversants et choquants dont les dimensions à la fois politiques et ethniques sans commune mesure allaient ravager tout le Rwanda.

Le dossier de cet attentat a été aussitôt enterré et personne n'a plus cherché à savoir qui avait commis ce crime abominable qui a décimé les rwandais (*les bahutu, les batutsi et les batwa*) et qui a endeillé beaucoup d'autres familles: des burundais, des belges, des français, des espagnoles, etc ... Certaines ONG viennent seulement de porter plainte contre le FPR et son dirigeant le général Paul KAGAME le 22 février de cette année.

Selon l'agence française de presse (AFP) les USA avaient prévu le génocide mais ont soutenu le retrait de l'ONU. « *Le gouvernement américain avait entièrement prévu les massacres au Rwanda qui ont suivi la mort du président rwandais en 1994 mais ont toutefois jugé qu'il n'y avait pas "suffisamment de justifications" pour maintenir des forces de paix dans le pays, selon des rapports déclassés rendus publics* ».

L'Etat rwandais et son président Paul Kagame ont voulu depuis toujours imposer le silence sur cet attentat et empêcher que la vérité éclate sur les vrais auteurs des crimes qui ont été commis au Rwanda et qui se poursuivent aujourd'hui dans l'impunité et dans l'indifférence complice de la communauté internationale .

Suite aux tergiversations du TPIR (*Tribunal Pénal International pour le Rwanda*) à enquêter sur cet attentat, il y a lieu d'émettre deux hypothèses :

-C'est que si cet attentat n'avait pas eu lieu, peut-être que le génocide n'aurait pas eu lieu. En supprimant le Président Habyarimana que F. Mitterrand avait comparé à une écluse contre le déferlement de la violence, on a assassiné celui qui aurait pu l'empêcher. Celui qui a perpétré cet attentat le savait très bien **"on ne fait pas d'omelette sans casser les oeufs"** dicit Rutaremara. Du coup une autre question trouve sa réponse: les auteurs de l'attentat sont les vrais planificateurs du génocide. Qui sont-ils ces planificateurs? A qui profite ce crime? Le refus d'enquêter sur cet attentat, est la preuve que ceux qui sont sous les verrous n'ont rien à voir avec cet attentat.

-Qui alors le procureur cherche-t-il à protéger? Qui empêche alors le Tribunal de fonctionner et de travailler sur un fait qui relève de sa compétence? Que craignent les puissances du Conseil de sécurité qui l'ont mis en place, notamment les autorités des Nations Unies et des Etats-Unis? Les témoignages de ses anciens collaborateurs, notamment MUGABE Jean Pierre et le Lt Abdul RUZIBIZA, imputent clairement la responsabilité de l'attentat au FPR et à son général Paul KAGAME;

*Plusieurs autres témoignages font état de ces affirmations comme par exemple le témoignage de M. Remigius Kintu « **The truth behind the rwanda tragedy** » du 20 mars 2005 à l'attention du TPIR et le livre de M. Honoré NGBANDA NZAMBO, ancien conseiller spécial du président Mobutu « **Les crimes organisés en Afrique centrale** », livre qui révèle les réseaux dans la complicité des multinationales, des hommes politiques et des supers puissances de ce monde dans la tragédie rwandaise, Africa Crisis Reaction Initiative (ACRI) n'en démord pas avec son témoignage, comme d'ailleurs le témoignage de Michel Chossudovsky de 2003 « **The civil war in Rwanda and the ethnic massacres were an integral part of US foreign policy, carefully staged in accordance with precise strategic and economic objectives** », Charles ONANA, journaliste d'investigation dans son témoignage « **Les secrets du génocide rwandais, enquête sur les mystère d'un président** » est on ne peut plus clair ; etc...*

Les différents Gouvernements rwandais, mis en place par les «*pouvoirs occultes*» devront tous répondre des génocides, crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis au Rwanda et dans les pays voisins depuis le 1er octobre 1990.

Aujourd'hui, toutes les Institutions de l'Etat Rwandais sont paralysées et complètement contrôlées par un noyau dur des chefs militaires et politiques du FPR qui jouissent d'un «*pouvoir occulte*» ; ce qui leur permet de disposer du droit de vie ou de mort sur tout citoyen et résident au Rwanda. Les massacres des populations civiles, les exécutions sommaires, le terrorisme d'Etat, les assassinats politiques, les enlèvements, la torture, la déportation, les emprisonnements arbitraires, la délation institutionnalisée, le chantage, le squattage des biens d'autrui sont des «*stratégies efficaces et rentables*» utilisées et exploitées par ce «*noyau d'extrémistes*» qui a accédé au pouvoir par la force. Ce noyau tient le peuple rwandais en otage.

Dans le régime actuel, aucune autorité, aucune Institution (*Gouvernement, Parlement, Magistrature, Armée*) n'est capable d'arrêter les massacres, la terreur, l'arbitraire, le squattage et le pillage des biens d'autrui et le chaos généralisé.

Tous les observateurs et organisations des droits humains n'ont eu de cesse de dénoncer la mauvaise foi et le manque de volonté politique qui a caractérisé le régime mis en place par le FPR. Ainsi, lors de sa visite au Rwanda le 7 décembre 1997, le Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, Madame Mary ROBINSON, a brisé le silence diplomatique sur la situation au Rwanda, en formulant de sérieuses critiques à l'égard du gouvernement de Kigali. Elle a dénoncé la « *concentration chronique du pouvoir politique et du processus de prise de décisions dans le pays* ».

Le régime de Kigali, dominé par les chefs et les conseillers militaires de l'APR qui semblent avoir constitué un « *gouvernement parallèle* », continue d'exploiter, à des fins privées, la tragédie rwandaise que le FPR a pourtant déclenchée.

Plusieurs autres organisations des droits humains, telles qu'Amnesty International, Human Rights Watch, FIDH, Physicians Humans Rights, les Rapporteurs spéciaux et les Observateurs des droits de l'homme de l'ONU, n'ont jamais cessé de dénoncer, devant les institutions rwandaises et l'opinion publique internationale, ces crimes contre l'humanité. La terreur, l'exclusion, la manipulation, le mensonge, la corruption et l'oppression sont devenus quelques unes des armes terrifiantes pour « *museler et asservir le peuple rwandais* ».

Le déclenchement des guerres civiles, l'assassinat et la déstabilisation des opposants politiques exilés en Afrique et en Europe constituent des stratégies du régime de Kigali. Suite à l'impunité dont jouissent les criminels au sein du FPR, ils se vantent des crimes qu'ils ont commis. Les propos tenus par Deus KAGIRANEZA, ancien officier et député du FPR, lors de son audition devant le Sénat belge illustrent correctement la situation « *Nous avons donc mis Kabila en place, entouré de généraux rwandais afin de gérer l'armée. Il s'agissait de Banyamulenge d'obédience rwandaise, aussi mal vus chez eux que chez nous. On venait, en effet, de commettre des génocides dénoncés par la presse dans la région du Congo. Cela a exacerbé le mépris de ces troupes qui faisaient des bêtises au Rwanda et qui, une fois au Congo, ont fait les mêmes bêtises. Ils contrôlaient la sécurité intérieure, la diplomatie et même l'exploitation des mines* ».

2. LES VICTIMES CIVILES DU FPR

Quelques actes criminels et à caractère génocidaire démontrent à suffisance que le FPR et son général Paul KAGAME ne veulent pas coopérer mais plutôt qu'ils font tout pour saboter les enquêtes du TPIR au lieu de collaborer à l'identification des militaires du FPR accusés d'actes de génocide. Ils sont tout à fait conscients qu'ils ne pourront pas échapper éternellement à une enquête et une justice indépendante car des témoignages et des faits concrets sur leur projet intentionnel et criminel les accablent. Il s'agit notamment des faits qui suivent et qui ne peuvent pas plaider en leur faveur .

Le Front Patriotique Rwandais a utilisé ses militaires, ses milices ou ses brigades clandestines infiltrées sans oublier l'exploitation sadique des combattants en civil ou en uniforme des ex-Forces Armées Rwandaises. Dans sa soif du pouvoir et dans son machiavélisme inné, le Front Patriotique Rwandais n'a pas hésité à exposer sciemment des civils y compris des tutsis.

Les calculs du FPR pour tirer profit du génocide qu'il a exploité l'ont poussé à s'opposer à toute intervention ou interposition des forces étrangères ou internationales dès avril 1994. Toute la population était sans défense ni protection.

- Après l'assassinat du président HABYALIMANA le 06 avril 1994 les massacres des tutsi par les extrémistes ont commencé.

- Dans la même nuit, le FPR a commencé les massacres des populations civiles hutu dans les environs de son campement au CND, et avec la reprise des combats dès le 07 avril, son armée a massacré systématiquement des dizaines de milliers de hutu dans les zones de Byumba, Kibungo, Kigali rural et dans les communes de Kacyiru, Remera et Kicukiro.

Les déplacés de guerre des Camps de Nyacyonga et Rutongo (dans Kigali rural) chassés de leurs biens, étaient majoritairement des rescapés hutu de la préfecture de Byumba. Ils ont vécu les atrocités du FPR depuis le début de la guerre le 01 octobre 1990, ils ont perdu des membres de leurs familles et ont été de nouveau attaqués dans leurs camps les 9 et 10 avril et ont fui vers le centre du pays à Gitarama.. Il y avait beaucoup de cadavres (bagages au dos) surtout de femmes, de vieillards et d'enfants tout le long de la route Kigali-Nyacyonga-Rukomo-Byumba, dans les caniveaux et dans les buissons.

- Après la prise du pouvoir en 1994, les exactions se sont multipliées: les détentions arbitraires, les viols de femmes et de petites filles souvent accompagnés de la contamination par le virus du SIDA (VIH), les disparitions, les assassinats et les fours crématoires, (pour faire disparaître tout traces...
- Le 7 avril 1994 dans l'après midi, les troupes du FPR, installés au CND, avaient déjà investi la zone démilitarisée de Remera par la MINUAR et une partie du secteur Kacyiru. On comprend mieux ici les accusations du représentant spécial des Nations Unies, Jacques Roger Booh Booh dans son livre « *Le patron de Dallaire Parle, Révélations sur les dérives d'un général de l'ONU au Rwanda* », sur la complicité du général Dallaire, Après s'être installées dans la zone démilitarisée par la MINUAR, les troupes du FPR ont commencé à massacrer de nombreux civils essentiellement hutu dans les secteurs proches de leur cantonnement (les bâtiments du Parlement rwandais-CND) Remera, Kimihurura et Kacyiru ; les grandes figures de l'opposition n'ont pas été épargnées.
- Le 8 avril 1994 dans la matinée, les soldats du FPR ont attaqué plusieurs habitations et massacré plusieurs dizaines de familles entières de dignitaires hutu (*préfet, hauts fonctionnaires et officiers militaires hutu des FAR dans les quartiers résidentiels de RUKIRI et KIMIRONKO dans le secteur REMERA I et II aux alentours du Stade National AMAHORO de Remera au nord-est de la capitale Kigali*). Ces massacres qui visaient d'une manière sélective une ethnie doivent être qualifiés et sanctionnés. Les déplacés de guerre qui s'étaient mis sous la protection des casques bleus de l'ONU au Stade Amahoro de Remera sans oublier les massacres de grande ampleur commis à l'Hôpital Roi Fayçal de Kacyiru sous les yeux des casques bleus tunisiens de l'ONU. Dans toutes les préfectures sur son chemin de guerre le FPR a continué ses massacres systématiques ou sélectifs dans les zones qu'il contrôlait.

Le témoignage accablant de l'ancien Chef du Service Civil des Renseignements du 19 juillet 1994 au 30 août 1995, Sixbert MUSANGAMFURA, devrait convaincre le TPIR pour qu'il procède plutôt à l'arrestation du Général Paul KAGAME et ses lieutenants et la communauté internationale pour qu'elle traite objectivement et équitablement le problème du Rwanda. Il affirme avoir reçu des éléments d'information, avec des preuves irréfutables, sur les massacres ethniques commis par des éléments de l'Armée Patriotique Rwandaise (APR), des cadres du FPR, des responsables politiques et administratifs et des rescapés du génocide. En effet, dans son communiqué « *j'accuse le FPR de crimes de génocide....* » fait à NAIROBI le 8 décembre 1995, Sixbert MUSANGAMFURA a déclaré que des données fiables prouvent que jusqu'en juillet 1995, le FPR avait massacré de façon délibérée autour de 312.726 personnes dans des crimes de représailles et de contre génocide. Il a donné des

chiffres qui n'étaient pas exhaustifs par préfecture. De ce nombre, il affirme avoir pu établir des listes nominatives de plus de 104.800 personnes tuées par le FPR après sa victoire. Il a dit disposer des noms de plus de 173 fosses communes des victimes du FPR sans compter des milliers de cadavres brûlés à l'essence, entassés dans les latrines ou jetés dans le fleuve AKAGERA. Des milliers d'autres cadavres de civils hutus ont été transportés par camions vers d'autres lieux où des escadrons de la mort du Directorate Military Intelligence (*DMI*) et des soldats fossoyeurs restaient en permanence. Des zones dites militaires et interdites d'accès aux forces de la MINUAR, aux ONG, aux observateurs internationaux des droits de l'homme de l'ONU, aux autorités civiles et à la population, abritaient les charniers à cette époque.

**TABLEAU DE QUELQUES MASSACRES
CONNUS DANS QUELQUES PREFECTURES ET COMMUNES**

Dates	Lieux	Sources	Nombre
1990-1993	Ruhengeri-Byumba	Les ONG et témoins oculaires	300 000
Avr-Sept 94	Kibungo	Expert du HCR GERSON	30 000
19/06/1994	Gitarama (Mukingi)	Rapport Human Rights Watch	500
26/02/1995	Ruhengeri (Kigombe)	Témoin oculaires	60
03/03/1995	Ruhengeri	Alex Kanyarengue (rx-Président du FPR)	300
18-22/2/1995	Camp de Kibeho	ONG	18 000
Juillet 1995	Fausses communes	Sixbert MUSANGAFURA (journaliste)	312 726
11-12/9/1995	Gisenyi (Kanama)		110
25/11/1995	Gikongoro (Nyungwe)	Human Rihts Watch	27
06/08/1996	Ruhengeri (Nyamutera)	Bourgmestre BUGINGO	50
05, 09,10/1996	Gisenyi Karago,Giciye, Nyamutera)	Amnesty International	169
03/03/1997	Ruhengeri(Kigombe, Nyakinama, Mukingo)	CLIIR	300
23-24/03/97	Gisenyi (Mutura)	Témoin oculaire du Bistrot	210
27-28/04/97	Gisenyi (Muramba)	Témoin oculaire belge	22
03/05/1997	Gisenyi (Karago)	CLIIR (Centre de Lutte contre l'Impunité et l'Injustice au Rwanda)	10
10/05/1997	Gisenyi (Karago)	CLIIR	31
17/05/1997	Gisenyi (Karago)	CLIIR	15
08/06/1997		CLIIR	120
08/06/1997		CLIIR	38
09-12/05/97	Ruhengeri (Nkuli)	CLIIR	1 400
11/05/1997	Ruhengeri(Cyabingo)	CLIIR	35
16/05/1997	Ruhengeri (Cyabingo)	CLIIR	175
27-30/05/97	Ruhengeri (Nkuli)	CLIIR	9
08/08/1997	Gisenyi (Kanama)	Rescapés des massacres par Hélicoptère	300
22/08/1997	Gisenyi (Camp de Mudende)	Rescapés des réfugiés conolais	128
08/10/1997	Gisenyi (Camp Mbuga-Ngali)	Rescapés des masscres	3 000
24,27/10/97	Gisenyi, Kayove et Kanama)	CLIIR	8 000
20/11/1997	Gisenyi (Giciye)	CLIIR	288
25/11/1997	Gisenyi (Karago)	CLIIR	36
3/12/1997	Gitarama (Bulinga)	CLIIR	19
10/12/1997	Gisenyi (Camp Mudende)	CLIIR	1 643
25/12/1997	Gisenyi (Rubavu)	CLIIR	398
11-12/01/98	Gisenyi (Rubavu)	CLIIR	250
19/09 1998	Gisenyi (Brasserie)	CIIL	80
1996-1997	Camps en RCD	Rapport ONU et ONG	200 000

Total partiel		877 449
---------------	--	---------

Dans ce tableau, le caractère répétitif, sélectif et systématique est prouvé par les lieux et les dates. Il s'agit de génocide et des crimes contre l'humanité à l'égard des hutu. Ces crimes doivent aussi être poursuivis et punis. Les rescapés des familles de toutes ces victimes sont interdites de commémorer ou d'enterrer dignement leurs morts. La discrimination ethnique du FPR concerne même les morts !!!!!

3 LES MASSACRES DES AUTORITES POLITIQUES MILITAIRES ET DES FONCTIONNAIRES

1. Dans la soirée du 4 au 5 mars 1995, assassinat du Préfet de Butare, Pierre Claver RWANGABO, tué avec son fils aîné et son chauffeur. Curieusement, seul son garde de corps a survécu.
 2. En Mars 1995, le Bourgmestre de GIKORO, TWAHIRWA Néhémie (du parti MDR) fut porté disparu près du marché de Rugende en commune Gikoro (préf. Kigali Rural).
 3. Le 27/07/95 l'ancien S/Préfet de Ruhango, Placide KOLONI a été tué et brûlé avec sa femme, ses deux filles et sa domestique dans leur maison dans la ville de Ruhango (Gitarama).
 4. Dans la nuit du 10 au 11 mai 1996, le Bourgmestre de KARENTERA (Cyangugu), Mme MUKANDOLI Anne Marie, fut abattue de plusieurs balles chez elle par un élément en uniforme militaire. Une semaine plus tard, dans la nuit du 18 au 19 mai 1996, le Bureau communal de Karengera fut attaqué et complètement incendié par des "individus armés non identifiés" qui auraient libéré 71 des 123 détenus du cachot communal.
 5. Dans la soirée du 7 juillet 1996, assassinat du Bourgmestre de Rushashi, Vincent Munyandamutsa, du procureur de Rushashi, Floribert Habinshuti, tué avec sa femme et ses enfants ainsi que le Directeur de l'Ecole secondaire de Rwankuba, Laurent Bwanacyeye.
 6. Le 11 juillet 96, le Bourgmestre de Nyabikenke, Monsieur DUSABUMUREMYI Elie est tombé dans une embuscade de l'APR organisée par le Colonel Charles Kayonga. Depuis ce jour, il a disparu sans laisser de traces.
 7. Le 6 octobre 1996 le député du FPR et ancien préfet intérimaire FPR de Byumba, le colonel LIZINDE Théoneste, fut assassiné par un commando FPR à Nairobi au Kenya;
 8. Le 16 janvier 1997 à 21h, le député du Parti Libéral, Evariste BURAKARI, a été assassiné par le Sous Lieutenant Kabera accompagné par deux autres militaires dont le Lt Rugira, commandant de la compagnie militaire de Rutare en commune Rutare au Rwanda;
 9. Plusieurs officiers et sous-officiers des ex-FAR intégrés officiellement dans l'Armée Patriotique Rwandaise (APR) à partir du 25 janvier 1995 ont été emprisonnés dès le 9 février 1995. D'autres ont été enlevés des prisons et assassinés tel le cas du Major Lambert RUGAMBAGE. Des officiers et militaires ex-FAR rapatriés de force du Zaïre et de la Tanzanie furent pourchassés et assassinés partout dans le pays dès janvier 1997.
- Dans la nuit du 18 au 19/01/1997, le Major BIZABARIMANA Laurent fut tué à Nyarutovu (Ruhengeri) avec sa femme, ses enfants, ses parents et ses voisins.

- Le 21/01/97, le Colonel HAKIZIMANA Stanislas fut tué à Rucano, paroisse Muramba, commune Satinsyi, avec sa femme, ses deux enfants, ainsi que six personnes présentes dans la maison et ses douze voisins qui furent tués parce qu'ils ont été témoins de ce massacre. D'autres anciens militaires des FAR furent tués dans tout le pays.
10. Dans la nuit du 27 au 28 Octobre 1996, le Bourgmestre de NYAKABUYE (Cyangugu), Madame MUKABARANGA Judith, a été abattue chez elle de plusieurs balles par l'APR.
 11. Le 14 février 1997, assassinat du Président du Conseil d'Etat, Vincent NSANZABAGANWA, tué avec trois de ses visiteurs à son domicile de Gisozi à Kigali.
 12. Mercredi le 4 juin 1997, Mr Célestin NGULINZIRA instituteur, beau frère de l'ex-chef d'Etat-major, Général Déogratias Nsabimana, a été assassiné avec ses trois enfants. Il s'agit de: son fils Bernard Twahirwa (25 ans) qui était un agent de Air-Rwanda; sa fille Alphonsine Dusabemariya (22 ans) qui était une infirmière diplômée; son fils Jean de Dieu Ngulinzira (moins de 14 ans) qui était en 6ème primaire.
 13. Le 16 mai 1997 à 14h, le Sous Préfet de Ngororero, Maurice SEBAHUNDE a été assassiné avec deux de ses collaborateurs par des éléments de l'APR qui avaient érigé une barrière sur la route menant à Ramba d'où ils revenaient.
 14. Le 5 juillet 1997, Mr NGIRABATWARE Jean Baptiste, coordinateur de la Compagnie des Fontainiers du Rwanda (COFORWA) a été tué avec sa femme et cinq de ses enfants dans la commune Nyakabanda (Gitarama) par des militaires APR.
 15. Le 5 juillet 1997, MUSABYIMANA Thaddée, Directeur de l'école secondaire privée « La Fraternité » a été tué chez lui à Nyakabanda avec toute sa famille et d'autres personnes venues à leurs secours.
 16. Le 5 juillet 1997, SEBAZUNGU Sylvestre, Inspecteur des Ecoles primaires de Nyakabanda et son ami appelé aussi Sebazungu ont été tués à Nyakabanda
 17. Le 7 juillet 1997, BIZIMANA Raphaël, un commerçant important de Nyamugali (Ruhengeri), a reçu à son domicile une patrouille de militaires APR qui l'a tué sur place. Sa femme, un de ses enfants et tout le monde qui était présent a été conduit vers une destination inconnue.
 18. Le 7 juillet 1997, MUNYAMARERE François, un docteur en mathématiques originaire de la commune Kidaho a été froidement tué avec son épouse et ses enfants par des militaires APR.
 19. Le 10 août 1997 vers 9h, Monsieur Emmanuel BURASANZWE, Directeur du Service de l'Environnement à Gisenyi et ancien directeur de la prison de Gisenyi en 1995, a été interpellé par des militaires qui le recherchaient près du marché de Mahoko. Il n'est plus revenu jusqu'aujourd'hui. Son petit frère et Sous Préfet de Ngororero, Maurice SEBAHUNDE a été assassiné le 16 mai 1998. Tous les deux sont apparentés au Colonel LIZINDE Théoneste, hutu ancien chef des services secrets rwandais sous le régime HABYALIMANA puis prisonnier politique et enfin après la prise du pouvoir par le FPR député et assassiné par celui-ci à Nairobi le 6 octobre 1996.
 20. En date du 24 octobre 1997 vers 19h, le Capitaine HATEGEKIMANA Théoneste, Commandant du Groupement de Gendarmerie Gitarama-Kibuye, a été tué avec son garde du

corps dans la vallée de RUGERAMIGOZI à quelques mètres de son bureau qu'il venait de quitter sur la colline de MBALI près de Kabgayi à Gitarama. C'est un ancien militaire des Forces Armées Rwandaises (ex-FAR) qui avait été intégré dans l'APR tout juste après la défaite des FAR en juillet 1994. Le Général Charles Kayonga serait soupçonné dans cet attentat.

21. Le 5 mars 2000, l'ancien préfet tutsi de Kibuye, Assiel KABERA, fut assassiné devant son domicile à Kigali parce qu'il était soupçonné d'être monarchiste;
22. Le 23 avril 2003, le Lt colonel Augustin CYIZA, ancien Président de la Cour de Cassation a été enlevé à Kigali et porté disparu jusqu'aujourd'hui.
23. Le 29 décembre 2003, assassinat de Mr Léon RAMBA, agent de la COFORWA (Compagnie des Fontainiers du Rwanda) par deux hommes armés.
24. Le député Léonard HITIMANA, membre du Parti MDR et Député à l'Assemblée Nationale de Transition, est porté disparu depuis le 07/04/2003 à Kigali entre 20H00 et 21H00.

4 LES MASSACRES DES RELIGIEUX RWANDAIS

Le 5 juin 1994, le FPR décapite l'Eglise catholique du Rwanda par le massacre de trois évêques et une dizaine de prêtres catholiques à Gakurazo (Mukingi - Gitarama). Le 19 juin 1994, les soldats du FPR ont massacré plus de 500 paysans hutu rassemblés dans une réunion publique dans le secteur RUGOGWE (commune Mukingi, Voir rapport de septembre 1994 de Human Rights Watch).

Le 16 octobre 1997, Mr Zachée RUTEBUKA, un pasteur adventiste Tutsi de 88 ans, a été assassiné par des militaires de l'APR dans le secteur BIHINGA, commune NKULI, préfecture Ruhengeri. Il a été tué en plein jour, chez lui dans sa maison, de trois balles dans la poitrine et de deux balles dans la tête. Il habitait tout près du camp militaire de Mukamira et avait marié toutes ces cinq filles à des hutu.

Le 13 juillet 1997, le pasteur adventiste KAREKEZI a été tué avec sa femme, une visiteuse et deux enfants qui vivaient sous le même toit dans le secteur Gitwa, commune Nkuli

Le 25 février 1997, huit (8) prêtres catholiques et trois (3) religieuses rwandais réfugiés à KALIMA en RDC (ex-Zaïre) ont été assassinés. Ils avaient quitté la région de Bukavu pour fuir les massacres de l'APR. Les prêtres victimes sont les Abbés : Antoine Hategekimana, Emmanuel Munyakazi, Jean Uwizeyimana, Norbert Milimo, François-Xavier Muyobokeye, Urbain Twagirayezu, Etienne Kabera, Augustin Nkulikiyumukiza et les soeurs Marie-Francine Nyirarukundo et Félicité Mukamihigo appartenant à la Congrégation des sœurs de Saint-François d'Assise, dont la maison mère se trouve à BRAKEL en Belgique, ainsi que sœur Clotilde Nyirabakungu, appartenant à la congrégation également belge « *Abizeramariya*.

Dimanche le 11 mai 1997 vers 18h30 deux militaires de l'APR ont assassiné en commune Mubuga (Gikongoro) les prêtres de la Paroisse CYAHINDA.: le Curé HABAKURAMA Isaïe et les Abbés YIRIRWAHANDI Pascal et JEAN MARIE VIANNEY.

Début août 1997, assassinat de l'Abbé Ignace MUBASHANKWAYA de la paroisse de MUSHAKA en préfecture Cyangugu

le 28 avril 1998Assassinat du Curé de la Paroisse RUHENGERI, l'Abbé Boniface KAGABO, En commune Kigombe à Ruhengeri.

Le 30 novembre 1996 Mgr Phocas NIKWIGIZE, Évêque du diocèse de RUHENGARI a été enlevé à la frontière rwando-congolaise par les militaires de l'APR et depuis il est porté disparu.

Assassinat de l'Abbé Pie NTAHOBARI, Curé de la paroisse Kamonyi: le 1 août 1995, le Curé de Kamonyi, Pie Ntahobari a été enlevé dans sa paroisse par des individus en tenue militaire. Il fut retrouvé mort tué par balles dans la tête

5 ASSASSINAT ET ELIMINATION DES TEMOINS GENANTS

Certains témoins des massacres des civils par le FPR ont été éliminés par l'APR.

Le 8 février 2001, Monsieur Alphonse MBAYIRE ancien conseiller à l'Ambassade rwandaise à Nairobi au Kenya a été assassiné dans un bar à Kigali. Ce même Mbayire fut le principal organisateur de l'assassinat de Seth Sendashonga le 16 mai 1998 à Nairobi

1. Le 17/10/1994, le Père canadien Claude SIMARD, qui venait de passer 29 ans au Rwanda a été assassiné dans la soirée dans sa paroisse catholique de RUYENZI en préfecture de Butare (sud). D'après les enquêtes du Capitaine Tim ISBERG d'Edmonton, responsable de l'enquête sur cet assassinat, ce sont des soldats de l'Armée Patriotique Rwandaise (APR) qui l'ont tué à coups de marteau. La responsabilité fut imputée au Capitaine ZIGIRA (actuellement promu Lt Colonel le 05/06/02) et au Lt Colonel Fred IBINGIRA (promu Colonel à la publication du Rapport ONU sur les massacres des réfugiés hutu au Congo-Kinshasa et promu Général Major le 05/06/02)
2. Dans la soirée du 31 octobre 1996, quatre (4) Frères Maristes espagnols ont été assassinés dans les camps de NYAMIRANGWE (au Sud Kivu) où ils s'occupaient des réfugiés rwandais et burundais. Voici leur dernier message: « *Tout le monde a quitté le camp de Nyamirangwe, Nous sommes seuls. Nous nous attendons à une attaque d'un moment à l'autre. Si ce soir, nous ne téléphonons pas, ce sera mauvais signe. Le secteur est très agité. Les réfugiés fuient sans savoir où aller, et c'est le signe de la présence d'éléments violents qui se sont infiltrés* ». Ces éléments violents furent identifiés comme membres de l'APR.
3. Dans la soirée du 18 janvier 1997 trois espagnols (le médecin Manuel Madrazo Osuna, âgé de 42 ans, l'infirmière Maria Flores Sirena, 33 ans et le logisticien Luis Vatuena Gallego, 30 ans) de « MEDECINS DU MONDE » furent assassinés par les militaires APR afin de contraindre tous les témoins gênants étrangers de quitter les campagnes et les villages rwandaises.
4. Le 2 février 1997, le Père canadien Guy PINARD a été tué pendant la messe du dimanche vers 10h par un enseignant ex-militaire de l'APR nommé Dieudonné. Ce prêtre de la Congrégation des Missionnaires d'Afrique (Pères blancs), est né le 20 avril 1935 et ordonné prêtre à Carthage le 27/1/1961. Il a passé tous ses 35 ans de sa vie missionnaire au Rwanda. Lors des massacres au Rwanda en 1994, il avait plusieurs fois risqué sa vie pour aider les personnes menacées de mort. Tué sur-le-champ au moment où il distribuait l'Eucharistie dans sa paroisse de Kampanga, à 16 km de Ruhengeri. La première tentative de l'assassiner en pleine communion avait échoué. En effet, un fidèle qui avait remarqué le tueur, a pu l'avertir et l'évacuer de l'autel. Le père Guy PINARD fut remplacé par un autre prêtre pour cette messe.
5. Dans la nuit du 27 au 28 avril 1997 à 1h du matin, la Directrice Belge de l'Ecole catholique Secondaire de MURAMBA, , a été tuée avec 17 élèves et quatre personnes par les militaires. Les témoins disent que Mlle Griet BOSMANS avait été harcelée et menacée auparavant par le Major John KWIZERA du FPR.

6. En visite à Kigali le Père Croate, VIJEKO Curic, a été tué le 31/10/1998 vers 20h30 de huit balles en plein centre de la ville de Kigali. Il était économiste général de la Diocèse Kabgayi et curé de la paroisse de Kavumu à Gitarama.
7. **Dans la nuit du 10 au 11 juin 2000, le prêtre catholique espagnol, Père Isidro UZCUDUN** arrivé au Rwanda en 1963, a été assassiné dans sa paroisse de MUGINA (en commune Mugina dans le sud de la préfecture Gitarama) par trois personnes armées dont l'une portait un uniforme militaire. Le père UZCUDUN. Tous les témoins oculaires de MUGINA, qui étaient mentionnés dans les rapports établis par le père ISIDRO, ont été assassinés en 2002

6 L'IMPUNITÉ DU FPR

Habitué à donner de fausses informations relatives à la condamnation globale des hutus traités de "génocidaires" le FPR a réussi par manipulation à imposer son image de victime.

Le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) créée le 8 novembre 1994, par la Résolution 955 du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU), est chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire du Rwanda, et dans les Etats voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994.

Ce tribunal avait aussi mandat de contribuer au processus de réconciliation nationale. Le TPIR est considéré jusqu'à ce jour par de nombreux rwandais et observateurs internationaux **comme un tribunal partial car il juge uniquement les vaincus et s'est révélé incapable de juger les chefs militaires et politiques du Front Patriotique Rwandais (FPR)** dont la responsabilité dans les massacres de génocide rwandais a été révélée dans différents rapports.

Le 13 décembre 2000, le TPIR annonçait déjà avoir amorcé les enquêtes contre les criminels du rang du FPR, et à ce sujet son procureur Mme Carla DEL PONTE disait : "*naturellement je ne vais pas vous donner des détails, mais je peux vous dire qu'on a parlé aussi de l'enquête qu'on a ouvert déjà depuis l'année passée et dont le président était au courant, à propos des massacres qui ont été faits, disons de l'autre côté. C'est à dire par des militaires de l'armée rwandaise*". « *Vous savez particulièrement que pour ces enquêtes, si vous n'avez pas la coopération de l'autorité de l'Etat, il est impossible d'arriver à un résultat quelconque, parce que j'ai besoin d'accès à la documentation et j'ai besoin de l'audition des témoins qui sont au Rwanda, donc pour avoir accès à ces témoignages et à ces documents, j'ai besoin que l'autorité rwandaise accepte de coopérer avec moi* ».

C'est au moment où elle s'apprêtait à lancer les mandats d'arrêt contre les criminels dans les rangs du FPR qu'elle a été "chassée" du TPIR. Les enquêtes de Madame Carla DEL PONTE et les différents rapports sur les violations des droits de l'homme incriminant le FPR et qui devraient faire progresser la justice et la réconciliation des rwandais sont aujourd'hui sou scellé. Situation qui génère des frustrations chez des milliers de victimes du FPR.

Concernant le GACACA, différents témoignages ont mis en cause sa compétence et sa capacité de rendre une justice équitable. Cette institution est devenu plutôt un nouvel outil de répression pour le FPR. L'agence Hironnelle du 15 mars 2005 signale que plusieurs personnes fuient le Rwanda suite aux arrestations arbitraires opérées par GACACA.

D'après les reportages de la BBC et de la Vox of America (VOA) diffusés le 21 septembre 2004, les enquêtes des juridictions GACACA montrent que dans les 118 secteurs où les Gacaca-pilotes ont déjà commencé, plus de 500.000 suspects du génocide ont été enregistrés. Selon les estimations officielles, quand les principales enquêtes seront clôturées par les tribunaux Gacaca, le nombre de personnes suspectées d'avoir pris part au génocide devrait être de 761.448. Tous les tribunaux Gacaca peuvent émettre un mandat d'arrêt et mettre un suspect en détention et le libérer à titre provisoire. La population est terrorisée par le rôle néfaste joué depuis longtemps par des syndicats de délation et la DMI sous la coupe du FPR.

Depuis plusieurs années la population rwandaise tant en exil qu'à l'intérieur du pays n'a cessé de dénoncer l'extrémisme du Front Patriotique Rwandais (FPR) qui paralyse les Institutions de l'Etat Rwandais à savoir le Gouvernement, le Parlement, le Sénat et la Magistrature. Ces Institutions sont devenus des institutions de façade complètement contrôlées et paralysées par le "*pouvoir occulte*" détenu par la Junte Militaire du Général Paul KAGAME et le noyau dur des extrémistes tutsi.

RECOMMANDATIONS

- ❖ Permettre les commémorations pour toutes les victimes de la guerre et des massacres au Rwanda et sans distinction.
- ❖ Briser le silence sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis par le FPR depuis octobre 1990 afin de sécuriser les populations à l'intérieur et à l'extérieur du pays
- ❖ Instaurer une commission « **Vérité** », supervisée par la communauté internationale pour clarifier les circonstances dans lesquelles les crimes ont été commis dans la région, qualifier ces crimes et sanctionner les auteurs d'une manière exemplaire. Cette stratégie pourra briser l'impunité, corriger les dysfonctionnements des GACACA, du TPIR, et des tribunaux rwandais dus à l'ingérence du régime répressif du FPR
- ❖ Exiger la libération inconditionnelle et immédiate des personnes détenues depuis plusieurs années sans dossier (prisonniers politique, prisonniers d'opinion, ...) afin de faire valoir la présomption d'innocence reconnue fondamentalement par le droit
- ❖ Garantir l'indépendance des juridictions y compris le TPIR afin qu'elles puissent juger tous les crimes y compris ceux commis par le FPR
- ❖ Veiller au respect des droits humains et des libertés publiques par l'envoi des observateurs des droits de l'homme au Rwanda.
- ❖ Ne pas céder aux chantages et mensonges du FPR visant des extraditions aveugles de réfugiés où qu'ils soient.

Fait à Bruxelles le 06 avril 2005

Pour le Collectif du Six Avril 1994 Rwanda

Albert RUKERANTARE

Président